



RAPPORT MORAL 2010

Présenté par le président lors de l'Assemblée Général du 16 juin 2011

VIP
Mmes et MM les Présidents
Chers amis,

Je vous souhaite à tous la bienvenue pour cette AG qui clôt l'exercice 2010. Nous essaierons à cette occasion de passer en revue les principaux aspects de la vie de notre association et de son entourage.

Trois rapports vont vous être présentés :

- le rapport moral, que j'entame,
- le rapport opérationnel, par notre Directeur Général,
- et le rapport financier, par le trésorier et la directrice financière.

N'hésitez pas à intervenir pour poser des questions ou apporter vos points de vue.

L'année 2010 a été une année de cinq chantiers importants qui se sont déroulés sans aléas ni retards significatifs, ce qui en soi est un beau succès.

- A Civrieux, le nouvel IME La Découverte a été ouvert dans les délais,
- à Saint-Priest, le SITEPP qui regroupe un SESSAD et un ITEP a été prêt pour la rentrée scolaire grâce à une excellente coordination entre la municipalité et nos équipes,
- à Condrieux, le nouveau bâtiment de l'Echappée a accueilli une première moitié des résidents heureux d'une installation moderne et confortable ; le second bâtiment, celui de Longes, a ouvert le mois dernier,
- à Ampuis, les travaux du nouvel immeuble du Reynard vont bon train sous la conduite de l'OPAC du Rhône.

Cette dynamique n'efface pas les soucis et les difficultés que nous pouvons rencontrer par ailleurs, mais, au moins, permet de les relativiser et d'encourager à toujours mieux faire.

Les difficultés, il faut aussi en parler. Elles sont de nature plus diffuse, donc moins simples à canaliser et à contrôler :

- montée en charge lente de l'activité dans certains établissements,
- conditions de travail s'alourdissant dans d'autres,
- absence de visibilité donnée par les financeurs sur la pérennité de dispositifs existants, etc.
- climat parfois marqué de violences dans les relations avec ou entre les jeunes, parfois marqué aussi d'une tendance pour les familles à se comporter plus en consommateurs qu'en partenaires.

Comme indiqué précédemment, ces difficultés, sans avoir un caractère crucial, ne sont pas simples à surmonter et nécessitent pour cela des réponses terrain soigneusement étudiées, de façon à concilier les vrais besoins avec les moyens dont nous pouvons disposer. Ceci est la tâche de l'encadrement dans chaque structure. Je mesure leur dévouement et les remercie chaleureusement au nom du CA.

Mais, au-delà, si nous voulons poursuivre nos actions et défendre nos valeurs, il faut nous projeter dans l'avenir et anticiper les évolutions de l'environnement.

C'est la raison pour laquelle nous avons récemment entrepris de reformuler et préciser notre projet associatif.

Il se composera de trois volets :

- (1) La charte associative qui reprend les valeurs défendues dans le projet associatif en les présentant de façon plus synthétique.
D'une écriture simple et facile, ce document se prêtera à une large utilisation, par les bénévoles et les salariés bien sûr, mais aussi par les personnes accompagnées et leurs familles.
- (2) Les missions, c'est-à-dire l'architecture de nos activités, en regroupant les établissements par affinités, ce qui aujourd'hui constitue les trois pôles, mais qui pourrait être amené demain à être organisé de façon différente. Dans ce volet, on trouvera notamment les bases de la politique de développement de notre association, c'est-à-dire l'analyse des besoins et les propositions de réponses que nous pouvons porter.
- (3) Enfin dans un troisième volet, on trouvera la déclinaison de ces missions en projets concrets proposés pour la prochaine période de 3 ans, s'étendant de 2012 à 2014. Les projets porteront soit sur des réalisations nouvelles, soit sur des changements à apporter à des structures déjà existantes.

Les deux premiers documents feront prochainement l'objet d'une large consultation auprès des bénévoles, des salariés et des personnes accompagnées et de leurs familles pour s'assurer de leur accord et de leur adhésion.

Un mot sur le fonctionnement associatif.

Il y a quelques jours, interrogé par les personnes récemment embauchées par l'Association (pas moins de 50 en 2010 !), je leur ai rappelé qu'une association n'appartient à personne, mais qu'elle est l'œuvre de tous. C'est bien notre cas ici :

- Le conseil d'administration est constitué de bénévoles, une quinzaine. Ils se sont réunis cinq fois en 2010, pour débattre de l'orientation de l'association et des aspects statutaires et économiques.
- Le bureau, 7 personnes élues par le CA, se réunit une fois par mois sur le fonctionnement quotidien de l'association.
- Des ateliers (ou commissions) traitent de sujets spécifiques, tels que les relations avec les familles, le parcours de l'enfant, l'évaluation, ... en aboutissant à des propositions pour améliorer ou faciliter notre fonctionnement.
- Les commissions de suivi composées de salariés, de deux à quatre administrateurs par structure, et présidées par le directeur de celle-ci, ont un rôle d'information vis-à-vis du CA. Les commissions de suivi seront de plus en plus amenées à tirer des conclusions du processus d'évaluation et à examiner les mesures d'amélioration proposées.

- Les conseils de vie sociale ont aussi un rôle de conseil et d'alerte dans chaque établissement hébergeant des résidants. J'ai souhaité aujourd'hui leur donner un éclairage particulier en demandant à chaque président de CVS de participer à cette AG et d'apporter tout à l'heure leur point de vue.

Avant de terminer, je voudrais

- remercier très sincèrement nos financeurs et nos autorités de tutelle pour la bonne qualité de nos relations, pour leur écoute, pour leurs encouragements, et
- féliciter les personnels pour le travail accompli en 2010, les remercier pour leur dévouement et leur attention au service des personnes qu'ils accompagnent.

Le 16/06/2011

Antoine FAURE
Président